

TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

RUBRIQUES DES FACTURES		MONTANT PAR MOIS DE SEPTEMBRE A JUIN
CONTRIBUTION FAMILLE (Incluant l'accompagnement du centre psychopédagogique)	1 ^{er} enfant	67€
	2 ^{ème} enfant	63 €
	3 ^{ème} enfant	59 €
Participation mensuelle aux animations pédagogiques		2 €
Avance de scolarité en mars (Remboursée en novembre de l'année suivante)		40 €
REPAS	4 repas par semaine	79 €
	3 repas par semaine	62 €
	2 repas par semaine	42 €
	1 repas par semaine	23 €
Repas occasionnel hors forfait		8€
Garderie – forfait de 20 heures		65 €
Cotisation annuelle UDAPEL – APEL - association des parents d'élèves - 1 par famille (facultatif)		20 €
Assurance scolaire annuelle obligatoire – Mutuelle St Christophe		7 €
Fournitures scolaires (refacturées en novembre)		Variable

Informations complémentaires :

Le tarif de la restauration est calculé sur l'ensemble de l'année scolaire en tenant compte des vacances et divisé par 10 mois. Vous avez la possibilité de mettre vos enfants partiellement à la cantine mais vous devez fixer en début d'année les jours de la semaine de présence de votre enfant. Tout changement de jour ou de formule peut se faire sur Ecole Directe avant le début de chaque mois. Si votre enfant part en voyage scolaire ou classe découverte, les repas sont remboursés sur la facture. En cas d'absence prolongée de votre enfant, un remboursement est pris en compte à partir de la 2^{ème} semaine.